

le ministre a-t-il maintenant l'intention de détacher des renforts de la Gendarmerie royale du Canada dans cette région?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu, au sujet de ces troubles, aucune information qui puisse porter à croire que la situation soit différente de ce qu'elle était lorsque le premier ministre en a traité en faisant sa déclaration à la Chambre.

DEMANDE DE DÉPÔT D'UN TÉLÉGRAMME REÇU DU
MAIRE DE SAINT-JEAN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je voudrais poser une autre question au ministre. Est-il exact que le ministre aurait reçu une communication du maire de Saint-Jean où ce dernier aurait exposé que, parce que le gouvernement fédéral n'avait pas honoré son contrat, la ville de Saint-Jean se trouvait sérieusement privée de police?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): J'ai reçu un télégramme du maire de Saint-Jean il y a environ deux semaines, monsieur l'Orateur. J'y ai répondu et on ne m'a pas présenté d'autres observations.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre consentirait-il à déposer cette communication?

L'hon. M. Fulton: Monsieur l'Orateur, je ne sais s'il faudrait consigner chaque télégramme que l'on reçoit et chaque réponse. Ils ne semblent pas apporter plus d'éléments nouveaux sur le sujet que n'en contenait la question adressée au ministre. J'ai reçu de telles revendications et j'y ai répondu.

L'hon. M. Pickersgill: Je demande au ministre de mettre ces renseignements à la disposition du Parlement.

L'hon. M. Fulton: Très bien. Si la Chambre y consent, monsieur l'Orateur, je déposerai le télégramme avec plaisir.

LA DÉFENSE NATIONALE

INTERPELLATION AU SUJET DU DÉPÔT DU LIVRE
BLANC SUR LA LIGNE DE CONDUITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Défense nationale s'il peut maintenant dire à la Chambre quand il déposera le Livre blanc sur la défense.

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): La réponse que j'ai fournie le 10 mars s'applique encore aujourd'hui.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question

supplémentaire? Le ministre ne fera-t-il pas de son mieux pour veiller à ce que ce Livre blanc soit entre les mains des députés avant les vacances de Pâques, pour qu'on puisse l'étudier durant cet intervalle?

L'hon. M. Pearkes: Étant donné que mes prévisions budgétaires ne peuvent être soumises avant les vacances de Pâques, il est bien impossible de remettre le Livre blanc avant cet ajournement.

LE MINISTÈRE DES POSTES

PRÉSENCE DU MINISTRE À LA RÉUNION
DES EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): J'aimerais poser une question au ministre des Postes. Est-il au courant de la réunion des employés des postes qui s'est tenue à Ottawa hier? A-t-il été invité à cette réunion et a-t-il des observations à formuler à ce sujet?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de la réunion qui a eu lieu hier. J'y étais invité, mais malheureusement je n'ai pas pu y assister. Mes observations d'aujourd'hui seront exactement les mêmes que celles que j'ai formulées le 10 février et à nouveau le 24 février en répondant au député de Saint-Denis. Je lui ai alors fait remarquer que les questions à l'étude relevaient à cette étape de la Commission du service civil.

M. Denis: Puis-je poser une question supplémentaire au secrétaire d'État? Comme le dit le ministre des Postes, cette question relève de la Commission du service civil, qui relève elle-même de l'autorité du ministre. Puis-je lui demander s'il est au courant de la réunion tenue hier à Ottawa par les employés des postes et s'il a des observations à formuler?

L'hon. Henri Courtemanche (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la réunion qui a eu lieu hier à Ottawa et je n'ai aucune observation à formuler.

M. Denis: Puis-je poser une question au premier ministre? Est-il maintenant en mesure de tenir une promesse, celle qu'il a faite de répondre aujourd'hui à la question que je viens de poser au secrétaire d'État et au ministre des Postes? Lorsque les employés des postes subissent des ennuis sérieux, il doit y avoir quelqu'un, au sein du gouvernement, de qui la chose relève.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on ne peut que rendre hommage à l'honorable député pour la courtoisie dont il fait preuve en posant